

[Accueil](#) > [Actualités](#) > [Evénements, infos, actu...](#) > [Prélèvement à la source](#)

Prélèvement à la source

Dernière modification le 09/04/2018

Retrouvez dès à présent les supports utilisés lors des formations :

- [Présentation du PAS par la DDFIP](#)
- [Présentation de la prestation "Paie à façon" du CDG71](#)

Comme évoqué durant les réunions, nous vous rappelons que la gestion du prélèvement à la source fait partie intégrante de la mission Paies du CDG71.

Vous pouvez télécharger le dossier de présentation et d'adhésion à cette prestation en suivant le lien ci-dessous :

[Dossier_prestation_paies_CDG71](#)

N'hésitez pas pour de plus amples renseignements à contacter le service Paies du CDG71 :

- Par téléphone au 03 85 21 19 19
- Par email : paies@cdg71.fr

REUNIONS D'INFORMATION :

Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu entrera en vigueur au 1er janvier 2019.

[\(Consulter la note introductive\)](#)

Afin d'accompagner au mieux les employeurs territoriaux dans la mise en œuvre de ce dispositif, la Direction Départementale des Finances Publiques, l'Association des Maires de Saône et Loire et le Centre de Gestion 71 organisent 5 réunions d'information territorialisées :

- 20/03 à CHARNAY LES MACON : Salles Annexes de la Verchère (350 chemin de la Verchère, 71850 Charnay-Lès-Mâcon)
- 21/03 à TORCY : Centre Culturel le C2 (24 Avenue du 8 Mai 1945, 71210 Torcy)
- 26/03 à CHAROLLES : Salle des Remparts (40 rue Baudinot, 71120 Charolles)
- 28/03 à OSLON : Salle Polyvalente (10 rue de Saint-Germain-du-Bois, 71380 Oslon)
- 29/03 à BRANGES : Salle du Marais (160 route du Bourg, 71500 Branges)

HORAIRES : 18h – 20h

Liens externes

- [Note introductive Prélèvement DDFIP](#)